



MAIRIE  
DE  
**SAINT-JEAN-DU-BRUEL**

**Nombre de conseillers :**

En exercice..... 15  
Quorum..... 8  
Présents..... 10  
Votants..... 14  
Excusés..... 1  
Procurations..... 4

Date de la convocation : 19/05/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Le 23 mai à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,  
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,  
Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire**

**PRESENTS** : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, REFREGERS Claude, VIDAL Claude, VIDAL Didier.

**PROCURATIONS** : Monsieur Michel VERGUES a donné procuration à Madame Rolande COBO, Monsieur Damien QUATREFAGES a donné procuration à Monsieur Jean-Luc DRIGOUT, Monsieur Daniel VIALA a donné procuration à Monsieur Didier VIDAL, Madame Aurélie MASSON a donné procuration à Monsieur Claude VIDAL.

**ABSENTS EXCUSES** : Monsieur Allan ASSIÉ

**SEANCE N° 4  
DELIBERATION N° 1  
DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Vu l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le maire invite le conseil municipal à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

Décide à 14 voix pour

- **DE DESIGNER** Monsieur DRIGOUT Jean-Luc pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Ont signé*

*Le secrétaire de séance  
Jean-Luc DRIGOUT*

*Le Maire  
Claude VIDAL*

**Acte rendu exécutoire**

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le ..... 26 MAI 2025
- par publication sur le site internet [www.saintjeandubruel.fr](http://www.saintjeandubruel.fr) le .... 26 MAI 2025 .....

*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.*